

Note explicative évolution règlement des CiRJ 2024-2025

Objectifs : Faire évoluer le tableau poussin pour proposer un maximum de confrontation en simple.

Partir sur une formule Promobad où l'on peut mélanger les filles et les garçons, et utiliser des matches à scores différents (un seul set de 21pts, deux sets gagnants de 15pts, etc...).

Cette formule ne pourra être mise en place que sur des clubs d'accueil à 9 terrains. En dessous de 9 terrains, le règlement de l'année passée reste inchangé pour les poussins.

L'annexe reprend les articles du règlement impactés par la mise en place du Promobad pour les poussins.

Nécessité d'avoir un GEO pour gérer la compétition Promobad poussins.

Changements dans l'ancien règlement :

- Suppression des 3 tableaux possibles par étape. Rarement appliqué au vu du nombre de matchs et de l'obligation de faire des matchs en poule s'il y a moins de 8 paires inscrites. Ce qui est toujours le cas. La formule en poule génère trop de matchs supplémentaires qui ne rentrent pas dans l'échéancier. Le 3^{ème} tableau est donc rarement ouvert. Les étapes proposeront du simple et alternativement un tableau de double ou un tableau de mixte.
- Précision sur l'outil permettant d'éditer un classement régional poussin.
- Précision sur les poussins et minibad qui peuvent jouer en série avec l'avis du Coordonnateur Jeunes.
- Modification de l'ordre de rattrapage pour les tableaux incomplets : priorité aux benjamins (aux cadets auparavant).

5.3 Barème des tableaux de simples :

Changement des barèmes pour intégrer les points marqués par les poussins sur les étapes Promobad (voir tableau des pts de l'Annexe Promobad).

Le règlement sera par la suite mis en forme pour coller au format des autres règlements. En vert les premières modifications qui n'impactent pas le fond mais seulement la forme.

François DURIER